

Procès-verbal de dépôt

Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes, a déposé à l'Administration parlementaire, en date du 10 mars 2021, le projet de loi **N°7787** relatif à la mise en oeuvre du règlement (UE) 2017/821 du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2017 fixant des obligations liées au devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs de l'Union qui importent de l'étain, du tantale et du tungstène, leurs minerais et de l'or provenant de zones de conflit ou à haut risque.

Luxembourg, le 10 mars 2021

Le Secrétaire général,

Le Président,

Laurent Scheeck

Fernand Etgen